



Préfecture de ALPES-MARITIMES
ARS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR - Délégation Départementale 06

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 2 août 2023

MAIRIE DE CHATEAUNEUF-VILLEVIEILLE
Mairie
Madone
06390 CHATEAUNEUF-VILLEVIEILLE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SUPPLEMENTAIRE - TENDANCE DEFAVORABLE

SILCEN REGIE

Type	Code	Nom	
Prélèvement	00245479		Prélevé le : vendredi 28 juillet 2023 à 15h17
Unité de gestion	0171	SILCEN REGIE	par : PRELEVEUR CARSO ULRICK AIPAR
Installation	UDI 001097	SILCEN - REGIE	Type visite : D2
Point de surveillance	S 0000000148	RESEAU CHATEAUNEUF-VILLEV.	
Localisation exacte		fontaine à coter terrain de foot	
Commune		CHATEAUNEUF-VILLEVIEILLE	

Mesures de terrain

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

Commentaires de terrain

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : MET Code SISE de l'analyse : 00245491 Référence laboratoire : LSE2307-63918

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure


OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Cuivre	0,017	mg/L	2,00	1,00
Nickel	6	µg/L	20,00	
Plomb	<2	µg/L	10,00	

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00245479)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Résultats des métaux après écoulement de 2 minutes environ.

Pour le directeur général,
le directeur adjoint
de la délégation des Alpes-Maritimes,



Jérôme Raibaut

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).



Préfecture de ALPES-MARITIMES
ARS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR - Délégation Départementale 06

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 2 août 2023

MAIRIE DE CHATEAUNEUF-VILLEVIEILLE
Mairie
Madone
06390 CHATEAUNEUF-VILLEVIEILLE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SUPPLEMENTAIRE - TENDANCE DEFAVORABLE

SILCEN REGIE

Type	Code	Nom	
Prélèvement	00245547		Prélevé le : vendredi 28 juillet 2023 à 15h15
Unité de gestion	0171	SILCEN REGIE	par : PRELEVEUR CARSO ULRICK AIPAR
Installation	UDI 001097	SILCEN - REGIE	Type visite : D2
Point de surveillance	S 0000000148	RESEAU CHATEAUNEUF-VILLEV.	
Localisation exacte		RESEAU CHATEAUNEUF-VILLEV.	
Commune		CHATEAUNEUF-VILLEVIEILLE	

Mesures de terrain

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

Commentaires de terrain

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : MET1 Code SISE de l'analyse : 00245559 Référence laboratoire : LSE2307-63919

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure


OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Cuivre	0,028	mg/L	2,00	1,00
Nickel	<5	µg/L	20,00	
Plomb	2	µg/L	10,00	

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00245547)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés sans purge préalable.

Pour le directeur général,
le directeur adjoint
de la délégation des Alpes-Maritimes,



Jérôme Raibaut

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).